

Commission : Environnement

Question : L'après COP21

Auteur : Danemark

Depuis les années soixante, l'Union Européenne et ses pays membres ont introduit des lois pour veiller à l'utilisation prudente des ressources naturelles dans le but de minimiser l'impact environnemental de la production et consommation et pour la protection de la biodiversité et des habitats naturels. De nos jours ceci représente un enjeu mondial pour tous les états. Plus récemment, Paris a présidé la COP21, du 7 au 8 Décembre 2015, où tous les États participants se sont réunis pour définir les objectifs du siècle pour pallier et s'adapter au changement climatique dans les prochaines années.

Le Danemark pense que l'après COP21 a donc un principe de mondialiser et se solidariser entre États pour un mode de vie durable pour l'environnement. La mondialisation d'une mentalité respectueuse de l'environnement, étant le but pour les années à venir, n'est pas malgré tout un objectif facile à accomplir. On retrouve trois grandes questions à résoudre : la contribution des différents pays, l'effort commun pour réduire les émissions de CO2 et le financement climatique. Chaque société devra trouver leurs propres solutions à ces problèmes, on pourra par exemple installer ou augmenter légèrement les impôts à payer par pays destinés à la protection de l'environnement.

Pour une mise en place adaptée des méthodes « vertes » telles qu'une source d'énergie renouvelable satisfaisante, des moyens de transport à une production de CO2 limitée, un système de stockage de l'énergie récupérée, une adaptation de toutes les installations du milieu et, le point le plus important, une prise de conscience générale, donc, un engagement actif de la population et par conséquent des politiciens. Ces méthodes ne sont que le début du long chemin à parcourir pour accomplir les objectifs du siècle, définis lors de la COP21.

Notre pays a mis en place dans sa communauté, après la crise du pétrole en 1973, des mesures individuelles et collectives pour s'adapter à un mode de vie durable et sa capitale, Copenhague, est actuellement considérée comme « le leader de l'économie verte dans le monde » selon London School of Economics. Cette transformation dans les années 70 a guidé le Danemark à une augmentation du PIB d'un 80% et sa production de CO2 a été minimisée d'un 40% dans les dernières années aboutissant à une qualité de vie meilleure. Il y a tout de même un grand travail à poursuivre pour répandre ce mode de vie jusqu'à une conviction mondiale des bénéfices économiques, politiques, sanitaires et sociaux de ce projet de transformation.

Le Danemark soutient, et met en pratique elle-même, des moyens pour atténuer les effets du changement climatique vers une façon de vivre verte et a formé partie de nombreuses conventions internationales pour l'expansion de ces méthodes. Il y reste toutefois un long chemin dans le développement et implantation adaptée de nouvelles techniques dont on doit tous être conscients en tant que citoyens.